

Quadjaout dévoile un plan «exceptionnel» d'évaluation pédagogique

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE



Ancien ministre de l'Intérieur

Décès de Nouredine

Yazid Zerhouni

Page 16

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5251 - Vendredi 18 - Samedi 19 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Une évaluation désormais opérée chaque année

Mouvement parmi les responsables d'hôpitaux

Page 3

Au Venezuela une nouvelle Assemblée sans trace de Juan Guaido

Par Mohamed Habili

Les partis d'opposition vénézuéliens pro-Juan Guaido, le président par intérim reconnu par une cinquantaine d'Etat, dont les Etats-Unis et l'Union européenne, avaient non seulement appelé au boycott des législatives du 6 décembre, mais promis de tenir dans leur foulée un référendum quêtant l'approbation des Vénézuéliens d'une intervention étrangère, c'est-à-dire américaine, contre le pouvoir du président légitime Nicolas Maduro. Comme aucun média n'a rapporté la tenue de ce référendum, force est d'admettre qu'il a été abandonné par ses partisans. Le seul fait que les législatives aient eu lieu, dans le calme et malgré l'appel au boycott de l'opposition la plus radicale, devrait en principe mettre fin à ce qui a constitué la caractéristique principale de la situation politique au Venezuela de ces derniers mois : la dualité du pouvoir, ou plus exactement de ce qui est susceptible de passer pour telle. Une véritable dualité du pouvoir suppose la coexistence à un moment particulier de deux centres de décision contrôlant des secteurs différents de l'Etat. A aucun moment l'homme des Américains Juan Guaido n'a eu la haute main sur un rouage essentiel de l'Etat, à partir duquel il aurait été en capacité de se saisir de la totalité du pouvoir.

Suite en page 3

Une loi sur le délit de surfacturation en cours d'élaboration

Objectif : épargner de la spéculation les produits de première nécessité



PH/D. R.

Afin de réorganiser le secteur du Commerce, plusieurs projets de loi sont en cours d'élaboration avec différents départements ministériels. Parmi eux, un projet de loi sur la pénalisation du délit de surfacturation qui permettra, à coup sûr, de mettre un terme à la spéculation et la hausse injustifiée des prix des produits de première nécessité. Page 2

Le Brent à son plus haut niveau depuis plus de 9 mois

Les cours du pétrole continuent leur progression

Page 3

Exposition de Mohamed Chafa Ouzzani à Dar Abdellatif

Un univers unique à découvrir

Page 7

Une loi sur le délit de surfacturation en cours d'élaboration

Objectif : épargner de la spéculation les produits de première nécessité

■ Afin de réorganiser le secteur du Commerce, plusieurs projets de loi sont en cours d'élaboration avec différents départements ministériels. Parmi eux, un projet de loi sur la pénalisation du délit de surfacturation qui permettra, à coup sûr, de mettre un terme à la spéculation et la hausse injustifiée des prix des produits de première nécessité.

Par Louisa Ait Ramdane

C'est ce qu'a annoncé le ministre du Commerce, Kamel Rezig, lors du débat du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018 à l'APN. «Il y a des lois qu'il faut revoir car elles sont caduques, et j'insiste sur le travail collectif qu'il faut mener pour réussir à remettre le train sur les rails. Tout doit commencer par un premier pas», a-t-il dit, précisant que plusieurs textes de loi seront publiés prochainement. Ces projets de loi, dont l'élaboration a déjà été entamée avec plusieurs ministères, concernent plusieurs segments de l'activité commerciale, notamment la révision de la liberté des prix, la facturation et la marge bénéficiaire, tout en garantissant le droit à la concurrence.

Sans donner plus d'explications, le ministre du Commerce a évoqué, entre autres, un projet de loi sur la pénalisation du délit de surfacturation, qui est en cours d'élaboration en collaboration avec le ministère de la Justice. Un autre décret, qui verra le jour incessamment, porte sur la spécialisation de l'exportation et permettra de protéger et d'encourager le produit national, soulignant que «l'Algérie a de grandes potentialités dans l'exportation». De plus, pour le domaine de l'exportation, notamment vers le marché africain, Rezig a affirmé que le produit national pourra être concurrentiel, citant la facture des exportations vers la Mauritanie, estimée à neuf millions de dollars au deuxième trimestre de l'année 2020.

Révision du circuit de commercialisation du lait

Un autre circuit qui connaîtra des changements est celui de la commercialisation du lait subventionné. Pour venir à bout de la pénurie de cette matière essentielle dans certaines régions, le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hemdani, a indiqué que son département ministériel comptait revoir le circuit de commercialisation du lait, en prenant en compte les spécificités des régions éloignées et les capacités de production des laiteries à travers toutes les communes.

Ainsi, le ministère aspire à réduire les distances aux distributeurs pour faire baisser les coûts de distribution, tout en évitant d'ouvrir des laiteries rapprochées dans un même lieu.

Afin de mettre un terme à la spéculation sur ce produit subventionné, le ministre a fait savoir que le Comité mixte de contrôle



Ph/D. R.

de la distribution du lait, composé de représentants des directions du commerce et des services agricoles et de l'Office national interprofessionnel du lait et produits laitiers (Onil), a doublé les sorties d'inspection en vue de limiter le transfert de la matière de base entrant dans la production de fromages et d'autres produits.

Dans ce contexte, il a fait état de l'existence de plusieurs dépassements par les laiteries ainsi que les détaillants sur l'ensemble du territoire national, relevant la prise de mesures juridiques à l'encontre des opérateurs qui ont violé les termes de l'accord conclu avec l'Onil inter-

disant l'utilisation de la poudre de lait dans la production d'autres produits tels le fromage et les produits laitiers.

Pour ce qui est des impôts qui «pèsent sur les agriculteurs» en cette conjoncture exceptionnelle marquée par le stress hydrique et la crise sanitaire, le ministre a fait savoir qu'il plaiderait pour l'annulation des impôts aux agriculteurs, estimant que «l'agriculture n'est pas une activité commerciale».

Concernant les conditions d'octroi aux investisseurs privés de terrains relevant des domaines de l'Etat, Hemdani a précisé que «dans le cadre du Plan national du développement

agricole et rural, il est autorisé aux citoyens d'exploiter les domaines forestiers en vue de la mise en valeur des terres arides, la plantation d'arbres fruitiers ainsi que l'élevage de bétail, conformément à un cadre juridique définissant les conditions

et les modalités d'exploitation du patrimoine forestier». La durée d'exploitation est définie selon la nature de l'activité comme suit : 20 ans pour les activités d'élevage et 40 ans pour les activités liées à la plantation d'arbres, a mis en avant le ministre. L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 7 décès et 438 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins qu'hier (9), portant à 2 647 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 438 cas, soit 12 cas de plus par rapport au bilan d'hier (426), pour atteindre, au total, 94 371 cas confirmés.

R. N.

Année scolaire 2020/2021

Quadjaout dévoile un plan «exceptionnel» d'évaluation pédagogique

Tenant compte des conditions sanitaires et organisationnelles de l'enseignant, le ministère de l'Education nationale a dévoilé, dans une circulaire, «un plan exceptionnel» d'évaluation pédagogique des élèves des cycles primaire, moyen, secondaire et technologique pour l'année scolaire 2020/2021.

Il ressort de cette circulaire que l'évaluation pédagogique des élèves du primaire sera basée sur l'appréciation d'un ensemble d'éléments, y compris l'évaluation continue, l'évaluation formative ainsi que la comptabilisation des moyennes des matières enseignées en classe durant les trimestres ; la moyenne annuelle, quant à elle, sera comptabilisée en divisant les résultats des premier et second trimestres sur deux. A noter que pour les première et deuxième années primaires, il s'agit de 5 matières, et pour les 3^e, 4^e et 5^e années primaires 7 matières seulement. Concernant le cycle moyen, «la moyenne semestrielle d'une seule matière dépend de trois éléments, à savoir le contrôle continu, les devoirs surveillés et la composition». Selon la circulaire, le contrôle continu est noté sur la base de «la discipline, de l'assiduité et du rendement dans les activités d'apprentissage à l'intérieur et à l'extérieur de

la classe». S'agissant des devoirs surveillés, la même source a insisté sur l'impératif de se limiter à un seul devoir écrit dans chaque matière et dans chacun des deux trimestres de cette année scolaire, conformément à un calendrier prédéfini, ajoutant que les compositions du premier trimestre se tiendront du 17 au 28 janvier 2021, tandis que les examens du 2^e trimestre sont prévus du 25 au 6 mai 2021. Par ailleurs, la durée des compositions a été fixée à 1h30 pour les matières enseignées trois fois ou plus par semaine, et à 1h pour les autres. Le ministère de l'Education a opté pour «l'unification» des périodes des compositions trimestrielles pour toutes les matières, afin de garantir le principe d'égalité des chances pour les élèves. A cette occasion, la circulaire a fait état de «la modification des relevés de notes en vigueur actuellement sur la plateforme numérique du ministère, et ce, en adéquation avec les dispositions inhérentes à l'évaluation pédagogique des élèves du cycle moyen durant cette année scolaire». Enfin, pour les élèves de l'enseignement secondaire et technologique au titre de l'année scolaire 2020-2021, le ministère indique que ledit plan «s'inscrit en droite ligne avec tous les déve-

loppements de la propagation du coronavirus, en l'occurrence la réduction du volume horaire de l'apprentissage, la modification et l'adaptation des modes d'enseignement et l'adoption d'un nouveau mode combinant l'enseignement en présentiel et l'auto-apprentissage en dehors des classes». Dans l'évaluation du niveau d'instruction des élèves, il est adopté «un ensemble d'éléments, y compris le calcul du contrôle continu, afin d'assurer la crédibilité et l'objectivité en matière de notation». La grille de notation, en termes de contrôle continu, dépend de «la discipline et de l'assiduité, ainsi que de l'activité de l'élève en classe, en sus du calcul des travaux pratiques accomplis par l'élève, de sa performance linguistique, de ses projets de recherche et son amour pour la lecture». D'autre part, les moyennes trimestrielles et annuelles seront calculées par «l'addition des points du contrôle continu, des devoirs et des examens trimestriels». Selon la même source, il sera procédé «exceptionnellement», cette année, à «un seul devoir écrit surveillé par trimestre pour chaque matière, selon un calendrier fixant les dates des devoirs».

Thininene Khouchi

Le Brent à son plus haut niveau depuis plus de 9 mois

Les cours du pétrole continuent leur progression

■ Les cours du pétrole ont poursuivi leur marche en avant jeudi, atteignant à la clôture de nouveaux plus hauts depuis début mars, soutenus par des avancées sur un possible accord concernant un nouveau plan de relance aux Etats-Unis. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a gagné 0,82 % ou 42 cents à Londres par rapport à la clôture de mercredi, à 51,50 dollars.

Par Meriem Benchaouia

Le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'est de son côté apprécié de 1,11 % ou 54 cents à 48,36 dollars à New York. Les élus du Congrès américain ont entamé en début de semaine des négociations marathon pour parvenir à un compromis sur de nouvelles mesures d'aide pour les compagnies et les foyers américains frappés par la récession. Les parlementaires démocrates et républicains tentent de s'accorder avant Noël sur une version commune et définitive de la proposition de 908 milliards de dollars mise en place par un groupe d'élus bipartite. Un nouveau plan d'aide est d'autant plus pressant que les nouvelles inscriptions au chômage ont encore bondi aux Etats-Unis la semaine dernière, 885 000 personnes ayant fait une première demande d'allocation chômage. Il s'agit d'une hausse de 23 000 personnes par rapport à la semaine précédente, selon les chiffres hebdomadaires du département du Travail diffusés jeudi. «Ce ne sont pas seulement les espoirs d'approbation du plan de relance aux Etats-Unis qui font monter les prix (pétroliers, ndr), les données sur les stocks américains ont également donné une impulsion positive», a indiqué Barbara Lambrecht, analyste de Commerzbank. Selon un rapport de l'Agence américaine d'Information sur l'Energie (EIA) diffusé la veille, les stocks commerciaux de brut aux Etats-Unis ont baissé de 3,1 millions de barils (MB) lors de la semaine



achevée le 11 décembre, soit un repli un peu plus conséquent que celui prévu par les analystes. Un «soulagement», selon M^{me} Lambrecht, après la hausse spectaculaire de ces mêmes réserves une semaine plus tôt, ce qui avait pris de court les marchés.

Le Sahara Blend algérien a gagné 7 % en novembre dernier

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont progressé de plus de 7 % en novembre dernier, atteignant 42,59 dollars le baril, après deux mois consécutifs de baisse, selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). «Les cours du pétrole brut algérien (Sahara Blend) ont atteint 42,59 dollars le baril en novembre

2020, contre 39,76 dollars en octobre dernier, soit une hausse de 2,83 dollars ou 7,1 %», précise la même source dans son rapport mensuel. Avec cette progression, le Sahara Blend a été le huitième brut le plus cher des 13 bruts de l'Opep en novembre dernier, après l'angolais Girassol (44,11 dollars/baril), le guinéo-équatorien Zafir (43,41 dollars/baril), l'irakien Basra light (43,12 dollars/baril), l'émirati Murban (43,09 dollars/baril), le Koweït export (42,99 dollars/baril), Arab light, brut de référence de l'Arabie saoudite (42,98 dollars/baril) et celui de l'Iran, Iran heavy qui s'est établi à 42,88 dollars le baril. Cependant, la moyenne annuelle des prix du brut algérien a connu une baisse, en passant de 64,17 dollars/baril en 2019 à 41,38 dollars en 2020. Cela n'a pas empêché le Sahara

Blend de maintenir la troisième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep en 2020, après l'émirati Murban (42,38 dollars/baril) et l'angolais Girassol (41,82 dollars/baril). Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs. Sa progression en novembre dernier intervient dans un contexte mondial d'amélioration des prix de l'or noir, «soutenue par les développements du vaccin Covid-19, qui ont amélioré les perspectives de la demande mondiale de pétrole et compensé les inquiétudes concernant l'augmentation des infections dans plusieurs régions», explique l'Organisation.

M. B.

LA QUESTION DU JOUR

Au Venezuela une nouvelle Assemblée sans trace de Juan Guaidó

Suite de la page une

La force n'a pas résidé en lui-même, ni dans les forces regroupées derrière lui, mais dans ses amitiés internationales, et davantage encore dans la force de dissuasion américaine. Il aurait été arrêté dès son auto-proclamation comme «président en exercice» en janvier 2019, quelques jours à peine après le début du deuxième mandat de Nicolas Maduro, probablement les Etats-Unis seraient intervenus militairement pour le libérer. Le titre de président de l'Assemblée auquel il doit d'être reconnu président par intérim du Venezuela à la fois par le groupe de Lima, les Etats-Unis et l'Union européenne, ce qui on conviendra n'est pas rien, le tout représentant d'ailleurs une cinquantaine d'Etats, n'a plus de base juridique ni politique du moment que l'Assemblée a été renouvelée, et qu'une nouvelle majorité y a accédé. Cette fois-ci une majorité appartenant au même parti que Maduro, le parti créé par Hugo Chavez, le Parti socialiste unifié du Venezuela. Si qualité du pouvoir il y avait précédemment, elle n'existe plus maintenant. Ou du moins elle ne devrait plus exister. Mais ce n'est pas du tout ainsi que l'entendent aussi bien les Etats-Unis que l'Union européenne qui avant même que les législatives se tiennent ont clairement fait savoir qu'ils n'en reconnaîtraient pas les résultats. Ce qui n'implique pas nécessairement qu'à leurs yeux Guaidó reste le président en exercice. Comme tous ces développements se sont produits sous la présidence de Donald Trump, il faut attendre l'installation de la nouvelle administration pour se faire une idée plus exacte de la suite des événements. Il n'y a toutefois pas de bonne raison de penser que Joe Biden mènera vis-à-vis du pouvoir vénézuélien une politique très différente de celle de son prédécesseur. Tout porte à croire au contraire qu'il y a consensus au sein de la classe politique pour en finir avec le régime socialiste en place au Venezuela. Il est arrivé au cours de la campagne électorale à Joe Biden d'avoir des propos envers Maduro de la même inspiration que ceux de Donald Trump.

M. H.

une amélioration des prestations et de la qualité de la prise en charge des malades.

Aomar Fekrache

Une évaluation désormais opérée chaque année

Mouvement parmi les responsables d'hôpitaux

La gestion des hôpitaux publics sera désormais soumise à l'obligation de bonne gestion et la carrière des responsables dépendra des performances réalisées. Va-t-on ainsi assister à la fin proche du laisser-aller et de la gabegie dans les structures de santé publique ? Jeudi, un mouvement dans le corps des cadres gestionnaires des établissements publics de santé a été opéré par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid, a annoncé son département ministériel. La même source a précisé que le mouvement «intervient après l'évaluation des activités et actions de ces gestionnaires et leurs manières de servir, notamment en matière de réalisation des objectifs pour l'année 2020». «Les intérêts de leur implication

et leur mobilisation dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 ont constitué des éléments-clés dans ce mouvement», a tenu à préciser le communiqué du ministère de la Santé. Mieux encore, le département de Benbouzid a noté que «l'opération d'évaluation et d'audit des activités et des actions des gestionnaires de structures de santé sera menée chaque année et sera déterminante pour la promotion dans leur carrière». Ce qui devrait constituer une révolution dans les pratiques et méthodes de gestion des hôpitaux et autres structures de santé publique, qui, actuellement, sont sources de mécontentement et d'indignation de citoyens. Pour bien de malades et leurs familles, la plupart des hôpitaux publics sont synonymes de cauchemar, voire de mouvoir. La

défaillance des responsables de ces structures est évidente, ce qui nuit aussi bien aux malades qu'au personnel soignant. L'épidémie de Covid-19, qui affecte le pays depuis de longs mois, a mis à nu l'incompétence de certains responsables, d'où la décision de la tutelle de sévir. Début décembre dernier, le ministre de la Santé avait mis fin aux fonctions du directeur général du CHU Nafissa-Hamoud (ex-Parnet). Cette décision a été justifiée, dans un communiqué du ministère, par la volonté d'«insuffler une nouvelle dynamique à l'action des directeurs des CHU, en se référant aux évaluations et constats effectués récemment». En cette fin de semaine, M. Benbouzid a sévi avec fermeté au niveau de l'hôpital Bachir-Mentouri de Kouba. Le DG et nombre de cadres de cet

établissement public hospitalier ont été relevés de leurs fonctions. Suite à une enquête sur le terrain, ordonnée par Benbouzid, une «série d'anomalies dans la gestion et l'organisation de certains responsables» a été détectée. Il a été relevé qu'une femme médecin généraliste exerçant au service des urgences médicales, absente depuis 18 mois (elle se trouvait à l'étranger), percevait la totalité de son salaire avec primes et allocation (de rendement, de permanence et de Covid-19). Bien que le nombre des responsables et le nom des structures de santé touchées par ce mouvement n'a pas été révélé par les services du ministère de la Santé, la décision de changer les critères de promotion et de gestion des carrières des responsables donne espoir quant à

Patrimoine

Des journées consacrées au couscous s'ouvrent à Alger

■ Des journées consacrées au couscous dans ses différentes variantes ont été ouvertes, jeudi à Alger, par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, suite à l'inscription, mercredi, du couscous, des savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco.

Par Hamid H.

Organisées dans une ambiance festive au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, ces journées, ouvertes au public du 17 au 21 décembre dans le respect strict des mesures de prévention sanitaire, ont été placées sous l'intitulé «Le couscous, mets des rencontres», à l'occasion de son inscription au patrimoine mondial de l'humanité au nom de l'Algérie, de la Tunisie, de la Mauritanie et du Maroc. De grands panneaux d'information expliquent aux visiteurs les différentes étapes de préparation du couscous, avec les ingrédients et ustensiles utilisés présentés en images.

Une partie des différentes variantes du couscous algérien, notamment celles des régions

d'Alger, Tipaza, Blida, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Annaba, Mila et Boussaâda, a été présentée.

Une chorale féminine du village «Tizit», de la commune d'Illiten de Tizi-Ouzou, dirigée par Nacéra Taleb Megdouda, a embelli l'espace de ces journées avec des pièces des regrettés, Taleb Rabah et Idir, entonnées à l'unisson.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui avait visité les différents stands de cette exposition, a fait part de son «bonheur d'avoir fait aboutir auprès de l'Unesco, conjointement avec la Tunisie, la Mauritanie et le Maroc, l'inscription de ce plat traditionnel, rite fédérateur et porteur de tout un mode de vie maghrébin».

H. H.



Ph/D. R.

Médiation de la République

Younes : une instance indépendante accompagnant toute mesure en faveur des droits du citoyen

Le médiateur de la République, Karim Younes, a affirmé, jeudi à Alger, que son instance était indépendante et placée auprès du président de la République afin d'accompagner et faciliter toute mesure garantissant les droits des citoyens.

Lors d'une conférence nationale sur le médiateur de la République, M. Younes a fait part de «plaintes reçues relatives aux dysfonctionnements des instances centrales de l'Etat, des collectivités locales et des services publics, le but étant de les traiter dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur».

Le médiateur de la République se fait secondar par des délégués locaux afin de pouvoir s'acquitter de ses missions dans les règles de l'art, a-t-il souligné, expliquant que le délégué au niveau local «n'est ni wali, ni un juge chargé de rendre justice, ou un avocat chevronné, ni encore moins un simple fonctionnaire». Il serait, en fait, «tantôt facilitateur et réconciliateur entre les parties, et tantôt conseiller».

A ce sujet, M. Younes invite le délégué du médiateur de la République à «faire preuve d'impartialité, de confidentialité et de bonnes mœurs, mais également professionnel aux faits des affaires publiques».

Le délégué en question est appelé, par ailleurs, à «être charismatique, avoir une bonne réputation, en mesure d'écouter et

apte à supporter».

Pour M. Younes, «le contact doit être facile et fluide avec l'Instance du médiateur de la République, laquelle est appelée à gérer ses affaires sur les principes de la démocratie et ne fera jamais office des institutions l'Etat».

De surcroît, l'instance de M. Younes «est indépendante du citoyen et des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire», et «puise sa législation de la feuille de route tracée par le président de la République».

En effet, le rôle du médiateur de la République consiste à «assister les citoyens dans le règlement des différends entre eux et l'administration dans le cadre de la protection de leur droits et libertés».

Adoptée par plusieurs pays dans le monde, la médiation est en soi une formule «civilisée» en faveur de la promotion des droits des citoyens.

Dans un autre registre, M. Younes a indiqué que les services centraux de la médiation avaient reçu, depuis l'installation de l'Instance le 17 février passé jusqu'au 2 décembre courant, un total de 4 793 requêtes.

Plus explicite, il dit avoir «reçu personnellement 2 793 citoyens, toutes franges sociales confondues, venus des quatre coins du pays», faisant savoir que «leurs requêtes ont été étudiées et transmises aux secteurs concernés pour une prise en charge».

Il ressort de l'analyse des requêtes reçues que «plus de 29 % d'entre elles concernent le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire», a fait savoir M. Younes, précisant que la wilaya d'Alger arrivait en tête avec 883 requêtes et réceptions, suivie des wilayas d'Oran (102 requêtes), de Sétif (76 requêtes) et de Skikda (75 requêtes).

Le médiateur de la République a indiqué que cette première conférence nationale du genre, qui vise à consolider les connaissances et les moyens de coopération en faveur de meilleures performances, sera suivie d'autres conférences régionales pour la mise en œuvre des instructions et l'amélioration des performances aux niveaux national et local.

L'Instance du médiateur de la République s'est dotée de délégués locaux dans 48 wilayas et 11 circonscriptions administratives, lesquels ont immédiatement pris leurs fonctions, a-t-il dit.

M. Younes a en outre déclaré que le rapport annuel de l'Instance du médiateur de la République était «en cours d'élaboration», au même titre qu'un rapport sur «les principales préoccupations des citoyens dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'investissement, de l'économie et de l'administration», avec la formulation d'une série de propositions.

Le médiateur de la République avait

entamé son allocution en souhaitant au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «un prompt rétablissement et un retour rapide dans son pays auprès de ses proches et de son peuple pour parachever le processus qu'il a engagé pour la réalisation de la nouvelle Algérie».

De son côté, le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Bouzid Lazhari, a estimé que cette conférence était «une précieuse opportunité pour établir des contacts entre le CNDH et l'Instance du médiateur de la République», en vue d'une coopération et d'une coordination qui permettent d'aplanir les difficultés auxquelles sont confrontés les citoyens.

Une coopération liée à la réception des doléances et à la contribution au renforcement de la médiation avec les administrations et les institutions, a expliqué M. Lazhari, mettant l'accent sur l'importance de la consécration du numérique dans ce domaine.

Au début de la conférence, le médiateur de la République, Karim Younes, a présenté ses sincères condoléances suite au crash d'un hélicoptère militaire mercredi au large de la wilaya de Tipasa. Une minute de silence a également été observée à la mémoire des trois victimes du crash.

Saty T.

Oran

Distribution de près de 40 000 logements, toutes formules confondues, en 2021

Près de 40 000 logements, toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes courant 2021, a annoncé, jeudi, le wali, Messaoud Djari.

Faisant le point de situation sur le développement dans la wilaya dans une conférence de presse, le wali d'Oran a indiqué qu'il sera procédé à la distribu-

tion, jusqu'à la fin du 1^{er} semestre de l'année prochaine, de 23 000 logements publics locatifs (LPL), dont environ 19 000 logements location-vente (AADL) et 1 200 logements promotionnels aidés (LPA) faisant partie de l'ancien programme.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a fait savoir qu'il sera programmé, dans une première étape à fin mars prochain, la distribu-

tion de 14 600 logements de différentes formules dont 6 500 logements publics locatifs (LPL), 7 700 logements location-vente AADL et 430 LPA ancien programme. Dans une deuxième étape, à la fin du mois de juillet prochain, il sera procédé à la distribution de 22 000 logements, toutes formules confondues, dont 10 000 LPL selon le nombre de points, de même que

11 000 logements location-vente (AADL) et 140 LPA ancien programme, a-t-il fait savoir. Messaoud Djari a indiqué que ses services ont dénombré jusqu'à aujourd'hui plus de 175 000 demandes de logements de différentes formules. Toutes les commissions des dairas dans leur ensemble ont été installées et mises à contribution et sont à pied d'œuvre pour parachever

les enquêtes et étudier les dossiers préalablement notés selon les critères en vigueur.

M. Djari a assuré du suivi des différents projets de logements en cours de réalisation et instruit les entreprises de rattraper les retards enregistrés par le renforcement des chantiers pour livrer les logements dans les délais impartis.

APS

En vue de relancer l'économie nationale

La Confédération algérienne du patronat remet une série de propositions à l'APN

■ Des représentants de la Confédération algérienne du patronat (CAP) ont remis, jeudi à Alger, une série de propositions au président de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), Nabil Louhibi, en vue de contribuer à la relance de l'économie nationale.

Par Salem K.

Au cours d'une audition, les représentants de la CAP ont exposé une soixantaine de propositions en vue de relancer l'économie nationale au président de la Commission parlementaire, tout en soulevant plusieurs doléances concernant «les entraves administratives» et «le manque d'accompagnement de l'Etat dans leurs activités».

Représentant différentes fédérations (santé, l'agroalimentaire, BTPH, énergie, transports et tourisme), les membres de la CAP ont fait part, à l'occasion, des problèmes rencontrés par les dirigeants des entreprises ainsi que de solutions qu'ils jugent «opportunes».

Ainsi, le président de la Fédération de la santé, Mohammed Taffarte, a soulevé des «entraves» qui empêchent les opérateurs algériens de travailler avec leurs fournisseurs étrangers avec «la fluidité que ces derniers privilégient».

Ce qui a engendré, selon lui, des «répercussions sur les approvisionnements en équipements vitaux, en ces temps de

pandémie», occasionnant des «retards de livraison impliquant des pénalités». M. Taffarte a cité, également, un projet d'investissement pour la construction d'un hôpital de 200 lits à Ouargla, sur fonds propres d'un montant de 5 milliards DA, proposé par un opérateur et qui n'a pas été concrétisé pour cause de «bureaucratie». De son côté, le président de la Fédération de l'agroalimentaire, Khaled Belbel, a insisté sur la nécessité de soutenir la production nationale, affirmant que les industriels de l'agroalimentaire veulent produire localement et se lancer dans l'exportation.

Il a souligné, en outre, l'intérêt manifesté par de nombreux partenaires étrangers disposés à investir dans des unités en Algérie, qu'ils considèrent comme la porte de l'Afrique.

Le président de la Fédération de l'énergie et des hydrocarbures, Bahmed Smain, a appelé, quant à lui, «à la consolidation du partenariat public-privé (PPP)», en favorisant le développement durable et en s'orientant vers l'exportation.

Il a fait part de la mise en place d'un programme de la

fédération, axé sur les énergies renouvelables, accordant une importance à la méthanisation des déchets ménagers pour leur transformation en bio-gaz, qui servira à produire de l'électricité et dont les résidus serviront de compost pour l'agriculture, notamment dans le sud du pays.

S'agissant du secteur du BTPH, le vice-président national de la CAP, El-Hamel Merniz, a affirmé que les entreprises algériennes ont réalisé le programme de 1 million de logements en Algérie, précisant que seules «80 000 unités ont été construites par des Chinois et des Turcs». Emettant le souhait de voir les entreprises algériennes impliquées davantage dans le programme de logements en cours, il a affirmé qu'«un logement AADL coûte 2,5 fois plus cher qu'un logement LSP ou LPL réalisés par les entreprises algériennes».

Les secteurs des Transports et du Tourisme ont été également évoqués. Le président de la Fédération nationale de ces secteurs, Nacereddine Harek, a remis des propositions à la commission en insistant sur la prise en charge du transport terrestre, qui reste, selon lui, «le plus



prisé». Le président de la Commission parlementaire, Nabil Louhibi, a appelé les membres de la CAP à établir des plans de travail avec des projections sur 5 à 10 ans, tout en rappelant que les chantiers prioritaires des autorités publiques visent à permettre aux grandes entreprises d'exporter en Afrique ou dans d'autres pays.

Il a mis, en outre, l'accent sur

la nécessité de trouver des marchés ouverts, tout en plaçant pour la mise en place de mécanismes aidant les entreprises algériennes dans le domaine de l'exportation. Concernant le secteur du BTPH, il a estimé que la politique de ce secteur devrait être conçue dans le cadre d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire national.

S. K.

Algérie-Russie

La 10^e session de la Commission mixte aura lieu au courant de l'année 2021

Les travaux de la 10^e session de la Commission mixte intergouvernementale algéro-russe se tiendront à Alger courant 2021, suite à un commun accord entre les deux parties, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère des Finances. Cette décision a été prise lors des entretiens tenus par visioconférence entre le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et le ministre de l'Agriculture de la Fédération de Russie, Dmitry Patrushev, en leur qualité de coprésidents de la Commission mixte intergouvernementale de coopération économique, commerciale, scientifique et

technique, a précisé la même source.

«Il a été convenu d'un commun accord de la programmation des travaux de la 10^e session de la Commission mixte à Alger, au courant de l'année 2021, étant donné que la dernière réunion de la dite commission s'est déroulée en République fédérale de Russie au mois de février 2019», a ajouté le communiqué.

Lors de cette entrevue, les deux ministres ont passé en revue l'état de mise en œuvre des recommandations consignées au procès-verbal de la 9^e session de ladite Commission mixte qui s'est tenue à Moscou du 28 au 30 janvier 2019

et des voies et moyens à mettre en œuvre pour développer la coopération bilatérale multisectorielle et lui donner un nouvel essor. D'autres aspects de la coopération ont également été abordés, notamment dans les domaines des finances, l'agriculture, de la santé et de l'industrie automobile. «La pandémie de Covid-19, qui a secoué la planète, a été aussi au centre des discussions entre les deux ministres, notamment les dispositions prises par chacun des deux pays pour contenir ses effets et atténuer son impact sur la population et l'économie», a fait savoir le ministre. Pour rappel, le procès-verbal signé

lors de la 9^e session de la Commission mixte algéro-russe englobait plusieurs recommandations multisectorielles portant sur le développement et le renforcement de la coopération bilatérale. Dans ce cadre, les comités sectoriels ont été invités à se réunir plus fréquemment pour examiner les opportunités de coopération mutuellement bénéfiques. L'élargissement des activités des hommes d'affaires des deux pays pour les inscrire dans le cadre de la coopération et de la diversification a été également abordé lors de la précédente session.

Nabila T.

Wall Street

Le Dow Jones, le Nasdaq et le S&P 500 terminent sur des records

La Bourse de New York a poursuivi sa progression jeudi, sur l'espoir d'un accord sur un plan de relance américain, ses trois principaux indices terminant sur des records. Selon des résultats définitifs, l'indice des valeurs vedettes Dow Jones a conclu à 30 303,37 points, en hausse de 0,49 %, dépassant son record du 4 décembre. Le Nasdaq, à coloration technologique, a inscrit un troisième record quotidien d'affiliée à 12 764,75 points, grâce à une hausse de 0,84 % et l'indice élargi S&P 500 a gagné 0,58 % à 3 722,48 points, affichant aussi un plus haut.

«Le marché est à la hausse

essentiellement à cause du stimulus. La perspective d'obtenir un accord de relance d'ici la fin de cette semaine aide le marché», a résumé Peter Cardillo de Spartan Capital Securities. Les élus du Congrès américain sont engagés dans des négociations marathon pour parvenir à un compromis sur de nouvelles mesures d'aide pour les compagnies et les foyers américains frappés par la récession. Les parlementaires démocrates et républicains tentent de s'accorder avant Noël sur une version commune de la proposition de 908 milliards de dollars mise en place par un groupe d'élus bipartite. L'annonce de nombreuses

nouvelles inscriptions au chômage, 885 000 en une semaine, au plus haut depuis septembre, n'a guère troublé l'élan des investisseurs. L'autre facteur qui sourit aux marchés : la Banque centrale américaine (Fed) et son président Jérôme Powell ont montré mercredi que la politique monétaire restait accommodante avec des taux au jour le jour pratiquement à zéro, promis jusqu'en 2023.

Sur le front de la lutte contre la pandémie, une semaine après avoir recommandé l'autorisation d'un premier vaccin contre le Covid-19, l'autorité sanitaire américaine, la FDA, se réunissait jeudi pour évaluer le

remède développé par la société américaine Moderna. Les premières injections sont attendues dès la semaine prochaine. En Europe, l'autorisation du vaccin de Moderna devrait être examinée le 6 janvier. Le titre des laboratoires Moderna a grimpé de 5,09 %, tandis que Pfizer, dont le vaccin a été administré aux premiers Américains cette semaine, a avancé de 0,49 %. Presque tous les secteurs du S&P 500 étaient dans le vert, celui de l'immobilier (+1,21 %) et des matériaux (+1,18 %) en tête. Le département du Commerce a publié un bon indicateur des mises en chantier de logements neufs aux Etats-Unis. Elles ont

augmenté de 1,2 % en novembre, une hausse surprise qui confirme la bonne santé du secteur immobilier alimentée par des taux d'intérêt quasi nuls. Parmi les actions du jour, Twitter, en verve la veille, a poursuivi sa hausse (+1,18 %). Google (Alphabet), qui fait l'objet d'une troisième plainte de la part d'Etats pour pratiques anticoncurrentielles, a perdu 0,86 %. L'ascension de Tesla, qui doit faire son entrée officielle au S&P 500 lundi, était irrésistible. Le titre du constructeur de voitures électriques haut de gamme a fini en hausse de 5,32 % à 655,90 dollars, un nouveau record.

R. E.

Exposition de Mohamed Chafa Ouzzani à Dar Abdellatif

Un univers unique à découvrir

■ Une trentaine d'œuvres de l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani est exposée depuis samedi à Dar Abdellatif, à Alger. Cet événement, qui se poursuit jusqu'au 25 du mois de décembre courant, présente des œuvres où l'abstraction et la figuration s'entremêlent, s'entrelacent, s'entrechoquent et se rapprochent pour suggérer une volonté délibérée d'aller vers une esthétique aux multiples manifestations.

Par Abia Selles

Une belle exposition de l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani est organisée depuis samedi à Dar Abdellatif, mettant en valeur une trentaine d'œuvres artistiques. Cette exposition qui se poursuit jusqu'au 25 du mois de décembre courant présente l'évolution de Mohamed Chafa Ouzzani au fil des années, pour prendre une maturité visible et reconnaissable au premier regard.

En effet, le visiteur peut remarquer dès la première vue que les toiles sont réalisées avec des traits sûrs et des compositions d'une force captivante. Les toiles sont devenues un support aux limites indéfinies d'expressions et d'idées multiples. C'est l'abstraction et la figuration qui s'entremêlent, s'entrelacent, s'entrechoquent et se rapprochent pour suggérer une volonté délibérée d'aller vers une esthétique aux multiples manifestations. «Mes dessins et mes croquis étaient souvent en relation avec l'architecture. Ce recul fut pour moi d'un grand bénéfice. À mon retour, l'abstrait s'est imposé à moi comme une bouée de sauvetage. J'en avais besoin. J'avais atteint un stade de mon parcours

où j'avais besoin d'une expression libérée de toute contrainte, de toute entrave. La peinture abstraite m'apportait une bouffée d'oxygène», déclare l'artiste. «Divisions, ruptures, chevauchements ou assemblages sont travaillés dans un perpétuel souci d'harmonie et d'équilibre esthétique. Le résultat invoque souvent un travail de mémoire où l'identité est omniprésente», souligne l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) dans sa présentation de l'exposition.

Pour partager ses émotions, ses souvenirs et sa vision au monde actuel, l'artiste a choisi des œuvres réalisées à base d'huile ou acrylique où les couleurs sont nombreuses et porteuses de beaucoup d'émotions.

Organisée par l'AARC cette exposition a été reportée à deux reprises (en octobre et en novembre 2020) en raison de l'urgence sanitaire liée au Covid-19.

Il est à rappeler que l'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani est né le 9 mai 1967 à Alger. Il est originaire de Chemini, en Kabylie. Il est passionné de dessin et de peinture depuis son jeune âge. De cette passion, naîtra un parcours artistique continu qu'il mènera en parallèle avec l'exercice de son



métier d'architecte. Son style évolue et s'affirme avec les années, passant de simples reproductions, portraits, paysages et autres natures mortes, à un style semi-figuratif tourmenté qu'il développera pendant une décennie. Par la suite, par

besoin et pour se libérer des limites de la figuration, l'artiste s'orientera vers un style abstrait et semi-abstrait dominé par une expression purement plastique, induite par de fortes compositions de formes et de couleurs. L'artiste a participé à plu-

sieurs expositions à Alger (Bastion 23, Hôtel El Djazair, Galeria Asselah, etc.), à Béjaïa et à l'étranger notamment en Tunisie, Italie, Turquie et France.

A. S.

Patrimoine universel

Lancement de l'opération du classement du Parc de l'Ahaggar

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a fait état, jeudi à Alger, du lancement de l'opération de classement du Parc culturel de l'Ahaggar de Tamanrasset dans le patrimoine universel matériel, et ce, à la faveur de l'installation d'un groupe de travail chargé de la préparation de ce dossier.

Répondant à une question du député Ahmed Taleb Benabdallah du Parti des jeunes (PJ) sur la préservation du patrimoine culturel et naturel du Parc de l'Ahaggar, le deuxième plus grand parc culturel en Algérie en termes de superfi-

cie, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre a précisé que son département a initié plusieurs projets à même de valoriser et de protéger la diversité de la nature et de la faune. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) avait admis, en septembre, d'inclure le réseau des parcs culturels, y compris l'Ahaggar, dans le patrimoine universel, a-t-elle indiqué.

A une autre question du même député concernant l'équipement des agents de contrôle des sites archéologiques en moyens techniques et l'augmentation du

budget, la ministre a précisé que le Parc de l'Ahaggar est sécurisé, indiquant que l'amendement du projet du patrimoine 98-04 permet de renforcer la protection et les sanctions relatives au patrimoine.

M^{me} Bendouda a fait savoir que l'aménagement du site archéologique de Tagmart sera lancé en janvier prochain, après achèvement de son étude, indiquant qu'un plan de gestion du Parc de l'Ahaggar a été élaboré en coordination avec des experts internationaux, dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Des instructions ont été données à

l'effet d'ouvrir, à Tamanrasset, une annexe du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), a-t-elle ajouté.

La ministre a également rappelé la convention signée récemment avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL), portant suivi et préservation du patrimoine culturel dans la région.

Aussi, a-t-elle annoncé le lancement d'une session de formation au profit des cadres et exploitants du parc sur les techniques spatiales en matière de préservation du patrimoine culturel.

Patrimoine immatériel de l'humanité

Sept biens culturels algériens sur la liste

Avec l'inscription mercredi du couscous et les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'Algérie porte à sept le nombre de biens culturels classés sur cette liste prestigieuse.

Le premier bien culturel inscrit par l'Algérie est l'Ahellil du Gourara, une poésie chantée et dansée, pratiquée lors des céré-

monies collectives et fêtes religieuses dans cette région du nord d'Adrar, proposé par le chercheur Rachid Bellil en 2008.

En 2012, l'Algérie propose les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen qui sera suivi en 2013 par l'inscription du pèlerinage annuel au mausolée de Sidi Abd El Kader Ben Mohamed dit «Sidi Cheikh» par le chercheur Ahmed Ben Naoum. Cette même année, l'Algérie a pris part à son premier dossier multinational pour

inscrire les pratiques et savoirs liés à l'Imzad, vielle monocorde ancestrale jouée et fabriquée exclusivement par les femmes touarègues en Algérie, au Mali et au Niger. Ce dossier a été coordonné par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah) et l'anthropologue Badi Dida.

En 2014, c'est la cérémonie de la Sebeiba, qui se déroule chaque année dans l'oasis de Djanet, d'intégrer la Liste représentative du patrimoine culturel

immatériel de l'humanité avant que le chercheur Rachid Bellil revienne à l'institution onusienne avec le classement du Sbuâ, pèlerinage annuel à la zaouïa de Sidi El Hadj Belkacem dans le Gourara, en célébration du Mawlid Ennabaoui.

Le ministère de la Culture avait également soumis le dossier de classement des savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras du Touat-Tidikelt (région d'Adrar) et qui a été classé sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant

une sauvegarde urgente.

Mercredi le couscous, les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production a également été inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité au nom de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et de la Mauritanie.

Le patrimoine culturel immatériel est une catégorie du patrimoine issue de la «Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel» adoptée par l'Unesco en 2003.

M. K.



Rapt d'élèves au Nigeria

Au moins 300 ont été libérés

■ Au moins 300 élèves, dont le rapt avait été revendiqué par le groupe jihadiste Boko Haram, ont été relâchés par leurs ravisseurs dans le nord-ouest du Nigeria, ont indiqué, jeudi, les autorités locales de l'Etat de Katsina.

Par Mourad M.

«344 d'entre eux sont entre les mains des forces de sécurité et vont être transférés à Katsina cette nuit», a déclaré le gouverneur de l'Etat, Aminu Bello Masari.

«Ils vont bénéficier de soins avant d'être rendus à leurs familles», a-t-il ajouté.

Peu auparavant, un conseiller du président avait annoncé la libération des élèves, sans cependant en préciser le nombre exact.

«C'est un énorme soulagement pour tout le pays et la communauté internationale», a de son côté tweeté le Président, Muhammadu Buhari.

Ce sont des centaines de mineurs, collégiens et lycéens, qui avaient été enlevés vendredi dernier par des hommes armés, surnommés «bandits» dans cette région du Nigeria. Ils avaient été enlevés au lycée d'Etat pour garçons de Kankara, dans l'Etat de Katsina, dans un rapt ensuite revendiqué par le groupe jihadiste Boko Haram, habituellement actif dans la partie nord-est du

pays, à des centaines de kilomètres plus à l'est.

«Personne ne peut donner le nombre exact», a commenté à l'AFP une source sécuritaire. Les lycéens libérés sont actuellement regroupés dans la ville de Tsafe, dans l'Etat de Zamfara, et dans la localité voisine de Yankara, dans l'Etat de Katsina.

«Nous aurons le chiffre précis quand ils seront arrivés et comptabilisés à Katsina (capitale de l'Etat éponyme)», a ajouté la même source sécuritaire.

Jeudi, les jihadistes de Boko Haram avaient diffusé un vidéo des lycéens enlevés.

Le visage couvert de poussière et griffé, un jeune garçon expliquait faire partie de 520 élèves enlevés par «le gang de Shekau», du nom du chef historique de Boko Haram.

Leur nombre exact restait flou, les autorités annonçant tantôt 333 élèves portés disparus, puis 400 jeudi matin. Dans cette vidéo, Boko Haram affirmait, par la voix de ce jeune garçon d'environ 14 ans, qu'ils étaient 520 entre leurs mains, et que certains avaient été tués.



Ph. > D. R.

Les enfants, pour la plupart très jeunes, apparaissaient à bout de force.

La vidéo, diffusée par les canaux traditionnels du groupe, était enregistrée en partie en anglais, puis en langue haoussa, parlée notamment dans le nord du Nigeria. Un homme se présentant comme Abubakar Shekau diffusait ensuite un message vocal dans lequel il affirmait : «Voici mes hommes et ce sont vos enfants».

Selon des informations de l'AFP, ce rapt de masse a été coordonné par le chef de gang Awwalun Daudawa, en collaboration avec deux autres bandits renommés, Idi Minoriti et Dankarami, groupes armés qui terrorisent les populations dans le nord-ouest du Nigeria et perpètrent des enlèvements contre rançon et des vols de bétail.

Selon plusieurs témoignages de jeunes garçons qui ont réussi à s'échapper, les otages avaient été divisés en plusieurs groupes, le soir même de leur enlèvement.

Selon une source sécuritaire proche du dossier, les lycéens qui apparaissaient dans cette vidéo étaient ceux détenus par Awwalun Daudawa, qui répond directement aux ordres de Boko Haram, les autres pouvant être libérés à la suite de négociations engagées entre les ravisseurs et le gouvernement local.

Cette attaque, qui a ravivé le souvenir de l'enlèvement de plus de 200 jeunes filles à Chibok en 2014, était un camouflet pour le Président nigérian Muhammadu Buhari, originaire de l'Etat de Katsina où il célébrait jeudi ses 78 ans. La présidence avait publié un communiqué samedi

condamnant l'attaque contre des «enfants innocents». Le chef de l'Etat avait aussi promis de renforcer la sécurité dans les écoles, fermées dans plusieurs Etats du nord du pays depuis mercredi à cause de l'insécurité rampante.

Mais le Président n'avait fait aucune déclaration depuis la revendication de cet enlèvement par les jihadistes mardi, et ses porte-parole renvoyaient les journalistes vers les autorités locales.

Boko Haram et sa branche dissidente, le groupe Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), actifs dans le nord-est du Nigeria, ont fait plus de 36 000 morts en dix ans de conflit et deux millions de personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer.

M. M.



Commentaire

Activisme

Par Fouzia Mahmoudi

IL Y A QUELQUES années, les socialistes avaient placé beaucoup d'espoir en Najat Vallaud-Belkacem, ministre durant l'entièreté du quinquennat, d'abord en tant que ministre des Droits des femmes, puis en tant que ministre de l'Education nationale. Elle-même se mettait souvent en avant, semblait gagner en confiance et était prête à envisager plus de responsabilité. Or, aujourd'hui, après plusieurs années de silence radio, l'ex-bras droit de Ségolène Royal lors de la campagne présidentielle de 2007, refait parler d'elle. En effet, dans un long entretien filmé accordé à la newsletter Brain Matin, la socialiste retirée de la vie politique ne ferme pas la porte à la prochaine échéance présidentielle. Interrogée frontalement pour savoir si elle serait candidate au scrutin présidentiel de 2022, elle répond : «Tout est envisageable dès lors qu'à la fin on ait un camp de gauche large et qui entraîne avec lui une part de la population qui soit suffisamment massive pour espérer gagner». «On se sentira tous très coupables si on laisse la place aux libéraux et aux nationalistes», ajoute la directrice France de l'ONG «One», en référence à la possible répétition, d'après tous les sondages, du duel qui avait opposé Emmanuel Macron et Marine Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2017. «On aura du mal à se regarder dans un miroir, prévient l'ancienne ministre, donc à un moment il faut prendre nos responsabilités. Je suis prête à les prendre de toutes les façons possibles pour faire gagner cette union, mais il faut que tout le monde y mette du sien», avertit-elle encore. Au cours de cette interview, l'ancienne ministre des Droits des femmes étirait au passage la politique du gouvernement en la matière et n'est pas tendre avec les partis politiques, dont le Parti socialiste. «Les partis politiques ne sont plus la caisse de résonance de la société, et ça vaut aussi pour le nôtre. C'est triste comme constat mais c'est comme ça», estime-t-elle. Citant le féminisme ou l'écologie, Najat Vallaud-Belkacem juge que les partis, EELV compris, ne se sont pas «assez emparés de cet activisme». À propos des rivalités entre le PS et EELV, elle dit regretter que ces forces aillent aux régionales en ordre dispersé : «Ce n'est pas la meilleure façon de préparer l'union pour la présidentielle en partant désunis aux régionales. C'est assez incompréhensible». Reste que si Vallaud-Belkacem évoque sa responsabilité à ne pas se dérober face aux Français, l'on se demande tout de même sur quelles bases elle s'appuie pour estimer que les électeurs réclament une possible candidature de sa part, alors même qu'elle était déjà très peu populaire lorsqu'elle était ministre. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer qu'une majorité de sympathisants de gauche se mobilise pour demander son retour sur l'échiquier politique. Ces éléments de langage utilisés par l'ancienne ministre ressemblent d'ailleurs beaucoup à ceux de son mentor Ségolène Royal qui use fréquemment des mêmes termes et tournures de phrases. F. M.

Fidji

Au moins deux morts et des villages dévastés par le cyclone Yasa

Des villages entiers ont été dévastés et au moins deux personnes, dont un bébé, ont péri lors du passage du super cyclone Yasa sur les Fidji, selon plusieurs sources dans l'archipel, où les secours s'organisaient hier pour gagner les zones les plus touchées.

Le cyclone de catégorie 5, la plus élevée, a frappé jeudi soir Vanua Levu, la deuxième plus grande île des Fidji, dont le Premier ministre a dénoncé de nouveau le lien entre le réchauffement climatique et la répétition des cyclones dévastateurs.

Les services météorologiques locaux avaient auparavant annoncé des rafales à 345 km/h. La tempête a provoqué des inondations, des glissements de terrain et des coupures de courant avant de quitter l'archipel du Pacifique par le sud-est hier, et d'être rétrogradée en cyclone de catégorie 3.

Zalim Hussein, un habitant de la petite ville de Savusavu, sur l'île de Vanua Levu, a déclaré avoir eu peur de mourir, alors qu'il était abrité chez lui dans l'obscurité pendant que les

rafales emportaient des maisons autour de chez lui.

«J'entendais les toitures des maisons voisines voler, les arbres tomber et les branches se casser alors que des vagues énormes s'écrasaient sur le littoral», a-t-il raconté à l'AFP.

«On a tous eu peur de mourir et il y a un moment où j'ai même pensé qu'on allait perdre notre maison. En 65 ans, je n'avais jamais rien vu de tel».

«Urgence climatique»

Le Premier ministre fidjien, Frank Bainimarama, a confirmé la mort de deux personnes, un homme de 45 ans et un bébé de trois mois. «Nous redoutons que le bilan n'augmente», a-t-il dit.

M. Bainimarama, qui milite de longue date pour une action plus énergique de la communauté internationale contre le changement climatique, a attribué la vigueur du typhon Yasa au réchauffement de la planète.

«Ce n'est pas normal. Il y a une urgence climatique», a-t-il dit dans un tweet.

Avec le réchauffement de la

surface des océans, les cyclones deviennent plus puissants, selon les scientifiques, qui prévoient une augmentation de la proportion de cyclones de catégories 4 et 5.

Dans la campagne fidjienne, la plupart des maisons sont en bois et leurs toits en tôle ondulée. La responsable pour Fidji de l'ONG Save the Children, Shairana Ali, a déclaré que ces habitations n'étaient absolument pas faites pour encaisser des vents de la puissance de ceux de Yasa.

«On nous signale que dans quelques villages toutes les maisons ont été détruites», a-t-elle dit à l'AFP.

«La plupart des habitants vivent de l'agriculture, or les cultures ont été détruites».

La Croix-Rouge a indiqué qu'elle mobilisait des équipes de secours pour répondre aux «détructions importantes» dans la région de Bua.

Plusieurs ONG avaient entrepris une aide d'urgence aux Fidji pour anticiper les ravages de la saison des cyclones, qui dure jusqu'en mai.

Libye

Stephanie Williams condamne les «campagnes dangereuses» visant le Forum du dialogue politique

■ La représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Stephanie Williams, a condamné, jeudi, les «campagnes dangereuses sur les médias sociaux» visant le Forum du dialogue politique libyen (FDPL).

Par Moncef G.

Cette prise de position succédait à une réunion virtuelle sur le Forum qui s'est tenue du 7 au 15 novembre à Tunis, la capitale tunisienne, pour discuter d'une feuille de route politique en vue d'instaurer une paix durable dans ce pays déchiré par la guerre.

En réunissant 75 Libyens représentant le spectre social et politique de la société libyenne, ce rendez-vous a débouché sur la création du Comité juridique du FDPL, lequel sera chargé de travailler sur les arrangements nécessaires pour les prochaines élections nationales, a rappelé M^{me} Williams.

Celles-ci se tiendront le 24 décembre 2021, a précisé dans un communiqué la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), dirigée par M^{me} Williams.

La Manul a également noté que ces campagnes sur les médias sociaux «ont été utilisées comme des armes pour cibler activement tout le processus du FDPL en diffusant des informations trompeuses et erronées».

La Banque centrale adopte un taux de change unifié pour le dollar

La Banque centrale de Libye (BCL) a annoncé mercredi l'ajustement prochain de sa devise par rapport au dollar en adoptant un taux de change unifié pour le billet vert à partir du 3 janvier, afin de lutter contre la corruption et le blanchiment.

Le taux unifié, qui sera de 4,48 dinars pour un dollar, s'appliquera à «toutes les transactions publiques, commerciales privées et de particuliers en devises étrangères», a précisé dans un communiqué la BCL, basée à Tripoli.

La mission des Nations unies en Libye (Manul) a salué une «étape importante et indispensable pour alléger les souffrances du peuple libyen».

Pour le moment, plusieurs taux de change sont appliqués : 1,40 dinar pour un dollar pour les transactions publiques et 3,6 dinars pour un dollar pour les transactions commerciales privées et les particuliers.

Cette mesure vise à enrayer la corruption et le blanchiment d'ar-



Ph. > D. R.

gent qui affectent l'économie libyenne depuis des années, selon les autorités.

Profitant du chaos qui sévit dans le pays, des Libyens s'enri-

chissent en jonglant avec les différents taux de change pour le dollar. Ils se procurent des dollars à la banque à 3,6 dinars l'unité pour ensuite les revendre

au marché parallèle libyen à un taux qui dépasse souvent les 7 dinars pour un dollar.

M. G.

Financement du terrorisme en Tunisie

Le niveau de risque des associations est passé d'élevé à risque moyen à faible

Le niveau de risque des associations en relation avec le financement du terrorisme (FT) est passé de risque élevé à risque moyen à faible en Tunisie, selon la Commission tunisienne des analyses financières (CTAF) sur sa page Facebook.

«La Tunisie est totalement conforme à la 8^e recommandation du Groupe d'action financière (GAFI) sur les Organisations à but non lucratif (OBNL), et c'est le seul pays de la région Moyen-Orient et Afrique à obtenir ce niveau, avec 6 autres pays dans le monde, comme le Canada, le Royaume-Uni et la Chine», a précisé la CTAF qui a tenu, mercredi, une conférence de presse en virtuel sur son rapport d'activité 2018/-2019 : «Accomplissement du Plan d'action du GAFI pour les années 2018-2019».

D'après ce rapport, en 2017 la Tunisie a publié sa première évaluation nationale des risques (NRA) qui concluait que les OBNL présentaient un risque élevé d'abus à des fins de FT en raison du contexte géopolitique de l'époque et du changement de cadre juridique qui y sont liés.

Lors de son deuxième rapport de suivi discuté par la 25^e plénière du GAFIMOAN (Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux de la zone MENA (du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord)), la Tunisie a été jugée partiellement conforme à la recommandation 8 du GAFI consacrée aux OBNL et aux risques d'être exploitées à des fins de FT.

À la fin de l'année 2017, la Tunisie est entrée sous la surveillance du GAFI/ Groupe d'Examen de la Coopération Internationale (ICRG) en raison des carences stratégiques identifiées au niveau de son régime de lutte contre le

blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBA / FT).

L'une des lacunes, à l'époque, était le manque de supervision efficace du secteur des OBNL. Pour remédier à ces vulnérabilités et afin d'atténuer les risques identifiés au niveau du NRA, une série de mesures ont été prises par les autorités compétentes, à savoir l'ajustement du cadre juridique et institutionnel, le renforcement des ressources humaines de l'autorité de régulation, l'identification des OBNL à risque d'abus à des fins de FT, la conduite des missions d'inspection, la prise des sanctions nécessaires et la sensibilisation des OBNL aux risques de FT auxquels ils sont confrontés.

À la lumière des mesures prises à partir de 2018, notamment dans le cadre du plan d'action du GAFI, la Tunisie a demandé la revue de son niveau de conformité à propos de la recommandation 8 sus-indiquée et avait obtenu alors un niveau de largement conforme.

La Tunisie est parvenue à remédier aux carences identifiées dans son rapport d'évaluation mutuelle et son plan d'action et elle est désormais totalement conforme à la recommandation 8 du GAFI dans le cadre de son quatrième rapport de suivi.

100 millions de dollars pour l'acquisition des doses de vaccin contre le coronavirus

L'approvisionnement en doses de vaccin pour la lutte contre le coronavirus par les laboratoires Pfizer serait précédé probablement par l'acquisition d'autres doses de vaccin fournies par d'autres laboratoires contactés par le ministère, a annoncé,

mercredi, le ministre tunisien de la Santé, Faouzi Mehdi.

Le ministère avait mobilisé une enveloppe de 100 millions de dollars pour l'octroi de ces doses en coordination avec la Banque mondiale (BM), a précisé le ministre. Dans une déclaration aux médias lors de sa visite à l'Institut orthopédique Mohamed-El-Kassab dans le gouvernorat de la Manouba (nord-ouest de Tunis) pour l'inauguration de l'espace de loisirs pour enfant, sous forme de soutien de l'ambassade de Malte à Tunis, Mehdi a souligné que l'approvisionnement en ces doses de vaccin est possible si un de ces laboratoires favorise les quantités nécessaires tout en répondant aux normes de sécurité, de santé et d'efficacité nécessaires.

Les vaccins efficaces à raison de plus de 90 % seront approuvés par le ministère, a encore insisté Mehdi, rappelant que le prix de la dose est en cours de négociation aussi bien avec le laboratoire Pfizer ou autres. Les citoyens bénéficieront gratuitement de ces doses de vaccin, soit près de 50 % du peuple tunisien, a-t-il noté.

En avril prochain, 2 millions de doses de vaccin seront approvisionnés par le laboratoire Pfizer dont la priorité de vaccination sera accordée aux personnes âgées, au personnel de la santé, aux forces de sécurité et autres personnel dans des secteurs prioritaires qui seront déterminés dans une plateforme informative, selon la même source. La plateforme sera supervisée par un comité chargé de la campagne sous la présidence du directeur de l'Institut Pasteur, Hechmi Louzir, et une représentativité des secteurs prioritaires dont l'Intérieur, la Défense, le

Transport, ainsi que les représentants de la société civile active dans le secteur de la Santé, a ajouté Mehdi.

Le gouvernement tunisien s'attache à l'octroi des doses nécessaires, en concertation avec la BM, à travers la mobilisation d'une enveloppe d'une valeur de 100 millions de dollars, soit plus de 250 millions de dinars tunisiens, a-t-il mentionné. La situation épidémiologique est qualifiée de stable, selon le ministre de la Santé, tout en émettant des craintes contre le comportement de certains citoyens et leur manque de respect du protocole sanitaire.

Le Comité national procèdera à une évaluation des procédures nécessaires adéquates lors de la célébration de la fête de fin d'année, a encore dit Mehdi.

1 306 nouvelles contaminations et 41 décès recensés en 24 heures

Quelque 1 306 nouvelles contaminations par le coronavirus et 41 décès supplémentaires ont été enregistrés le 15 décembre en cours en Tunisie, contre 1 083 nouvelles guérisons.

Selon le dernier bulletin du ministère de la Santé publié mercredi soir, le nombre total de cas confirmés d'infection au coronavirus en Tunisie depuis le début de la pandémie en février dernier est de 114 547, dont 3 997 décès contre 87 884 guérisons.

En date du 15 décembre, 1 280 malades atteints du Covid-19 étaient hospitalisés, dont 283 en soins intensifs et 88 placés sous respirateurs artificiels et ce, dans les secteurs public et privé.

Mahi H.



FAF

Zetchi installe le chef de Département Intégrité

DANS LE CADRE de la série de réformes initiées par la Fédération algérienne de football (FAF) et comme annoncé il y a quelques mois, le président Kheireddine Zetchi a procédé, ce mercredi 16 décembre 2020, en présence de Abdallah Guedah, membre du Bureau fédéral et président de la commission finances, à l'installation officielle du tout nouveau chef de Département Intégrité.

Il s'agit de Halim Djendoubi (47 ans), universitaire, ancien officier supérieur dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) et colonel de la Gendarmerie nationale à la retraite.

M. Djendoubi, qui prendra ses fonctions officiellement le 3 janvier 2021, est également titulaire de plusieurs diplômes, dont celui de haut diplôme militaire (2006), d'officier de la police judiciaire (1995) et de formation professionnelle (1995).

Sur le plan professionnel, il est officier de police judiciaire depuis 1995, commandant de plusieurs unités de Gendarmerie nationale depuis cette même année dans plusieurs régions du territoire national, commandant des unités spéciales depuis 2006, sans compter un parcours en tant qu'instructeur et professeur spécialisé à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale.

Dans le domaine sportif, M. Djendoubi a contribué à l'encadrement de plusieurs événements et compétitions sportives militaires et civiles aux niveaux national et international (matchs de football dans diffé-

rentes divisions et Coupe d'Algérie, rencontres de l'équipe nationale, les Jeux Africains de la jeunesse d'Alger 2018) tout comme il a été ancien sportif et un assidu connaisseur de football.

Confié par le président de la FAF à Aboud Salah-Bey, directeur de la communication en juillet 2019, le dossier du Département Intégrité a bénéficié d'un accompagnement et un soutien du Département Intégrité de la FIFA, avec notamment l'organisation, les 19 et 20 août 2019, de sessions briefing sur l'intégrité dans le football en présence de François Braun, manager et juriste au sein du Département Intégrité de l'instance internationale.

Toujours dans le cadre de ce processus, la FAF et la FIFA avaient pris part durant deux jours (les 8 et 9 octobre 2019) à un atelier national sur l'intégrité dans le sport, organisé conjointement par l'OIPC Interpol et le Comité International Olympique (CIO) ainsi que le Comité olympique et sportif Algérien (COA) au niveau de l'Ecole supérieure de police de Châteauneuf.

Enfin, la FAF devait procéder à l'installation du chef de Département Intégrité en mai dernier, avant que le candidat retenu, un ancien officier de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ne soit rappelé pour reprendre du service au niveau de son corps d'origine. Ce qui a amené la fédération à relancer de nouveau le processus de recrutement.

Ligue des champions d'Afrique/MCA-Buffles de Bourgo cet après-midi au stade du 5-Juillet

Le «Doyen» pour la qualification au prochain tour

■ Le Mouloudia d'Alger dispute cet après-midi le match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation béninoise des Buffles de Bourgo, avec la ferme détermination d'enregistrer un succès qui lui permettra de décrocher le billet qualificatif au prochain tour.



Le Mouloudia déterminé à confirmer face aux Buffles

Par Mahfoud M.

Le match prévu vendredi dernier a été reporté en raison de l'absence de la formation béninoise qui s'était plainte à la CAF du refus du club algérien de coopérer en lui présentant un plan de vol, étant donné que les frontières algériennes sont fermées pour éviter la propagation du Covid-19. L'affaire a ensuite été débattue lors de la réunion de la commission de compétition de la CAF et décision a été prise de reprogrammer le match, les Béninois ayant présenté des preuves que les dirigeants du Mouloudia d'Alger ne répondaient pas à leurs emails.

Cependant, leur requête de jouer le match sur un terrain neutre a été refusé et l'instance africaine a préféré domicilier ce rendez-vous toujours à Alger, car le contraire aurait été une double peine pour les Algérois qui ne sont pas responsables du non-déplacement des Béninois en Algérie. Pour revenir au match, il faut savoir qu'un nul vierge suffirait au bonheur des Mouloudéens, mais ils ne doivent pas entrer dans la facilité mais se donner à fond pour tenter de marquer au moins un but, voire plus, pour sceller le sort de la rencontre et se qualifier au prochain tour. Le coach, Nabil Neghiz, a instruit ses joueurs de se donner à fond pour tenter de

prendre le dessus sur la formation béninoise qu'il faudra prendre très au sérieux, étant donné que tout reste possible dans un match de quatre-vingt-dix minutes. Le Mouloudia comptera encore sur son buteur attitré, Samy Frioui, pour secouer les filets des Buffles de Bourgo, même si d'autres joueurs peuvent aussi faire la différence. Le plus important est que toute l'équipe soit au rendez-vous pour donner le meilleur d'elle-même et arracher le billet qualificatif et surtout rester sur cette dynamique de succès, après les trois réussites en championnat.

M. M.

Ligue 1

La 5^e journée fixée au mercredi 23 décembre

LA 5^e JOURNÉE du championnat de Ligue 1 de football se jouera le mercredi 23 décembre, et sera tronquée de trois rencontres, a annoncé jeudi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Trois matchs se joueront à une date ultérieure : O. Médéa - CR Belouizdad, NA Hussein-Dey - ES Sétif, JS Kabylie - AS Ain M'liha, en raison de l'engagement du CRB, de l'ESS et de la JSK dans les compétitions africaines interclubs.

La 6^e journée est fixée, quant à elle, au dimanche 27 décembre et sera amputée du match JS Saoura - MC Alger.

Programme de la 5^e journée (mercredi 23 décembre) :
Paradou AC-CABB Arreridj
CS Constantine -USM Alger

JSM Skikda-ASO Chlef
WA Tlemcen-US Biskra
NC Magra-JS Saoura
RC Relizane-MC Alger
USM Bel-Abbès-MC Oran

Reportés :

Médéa-CR Belouizdad
NA Hussein-Dey-ES Sétif
JS Kabylie-AS Ain M'liha

Programme de la 6^e journée (dimanche 27 décembre) :

US Biskra-JS Kabylie
AS Ain M'liha-CABB Arreridj
USM Alger-NA Hussein-Dey
NC Magra-O.Médéa
WA Tlemcen-JSM Skikda
CR Belouizdad-CS Constantine
MC Oran-RC Relizane
ASO Chlef-USM Bel-Abbès
ES Sétif-Paradou AC
Reporté :
JS Saoura-MC Alger

Bétis Séville

Mandi dans les plans de l'Inter Milan ?

L'INTERNATIONAL algérien Aïssa Mandi, présent au Bétis Séville depuis 2016, serait sur les tablettes de l'Inter Milan.

Régulièrement annoncé partant, le défenseur algérien Aïssa Mandi est, pour autant, demeuré du côté du Bétis Séville où il est incontournable. Il avait notamment été annoncé du côté de Liverpool l'été dernier.

Cette fois-ci pourrait être la bonne pour le joueur. En effet, à en croire les informations de nos

confrères de Calciomercato, l'Inter Milan serait intéressé par le profil de l'ancien joueur du Stade de Reims. Plusieurs blessures minent l'effectif interiste et Antonio Conte, qui a annoncé viser le titre de champion d'Italie, serait sur les traces de Mandi. Il convient de noter que le joueur est en fin de contrat en juin 2021 et qu'aucun terrain d'entente n'a, pour le moment, été trouvé entre le club et l'entourage de Mandi pour une éventuelle prolongation.

Ligue 1 Mobilis/Match avancé

L'ESS s'offre Magra et s'envole

L'ENTENTE de Sétif a confirmé jeudi dernier sa bonne santé en ce début de championnat de Ligue 1, en remportant son match à domicile au stade du 8-Mai-1945 à Sétif, face au NC Magra,

sur le score de (2/0), en match avancé comptant pour la quatrième journée de la Ligue 1. L'Aigle Noir a inscrit son premier but à la 24', par l'intermédiaire de Laoufi qui a inscrit son deuxième but personnel consécutif, après avoir marqué lors de la précédente journée face à l'USM Bel Abbès. Le deuxième but des Sétifiens a été l'œuvre de Saïdi à la 36', soit après douze minutes seulement. Avec ce succès, l'Entente enregistre sa troisième victoire de la saison et prend donc momentanément la première place du classement avec dix points. Les Noir et Blanc pourront donc se rendre au Tchad avec le moral en poupe

pour affronter le club local de la Renaissance pour le compte du premier tour de la Coupe de la Confédération africaine. Le match se jouera le lundi 23 décembre prochain à la capitale Ndjamena et l'ESS fera tout ce qui est en son pouvoir pour revenir avec le meilleur résultat possible et prendre option pour la qualification au prochain tour avant la manche retour qui se déroulera au stade du 8-Mai de Sétif. La formation de Sidi El Kheir est spécialiste de la compétition africaine, puisqu'elle détient deux trophées et avait atteint la finale de la Coupe de la CAF qu'elle avait malheureusement perdue.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou

Peine capitale contre les auteurs d'un enlèvement suivi de l'assassinat de l'otage

LE TRIBUNAL criminel près la cour de justice de Tizi-Ouzou a condamné jeudi, à la peine capitale, deux accusés reconnus coupables d'enlèvement dans le but d'obtenir une rançon et d'homicide volontaire avec préméditation dont a été victime l'otage. Selon l'arrêt de renvoi de l'affaire jugée en première instance en 2014, les faits remontent au 24 janvier 2014, lorsque la famille «M» de Béni Zmenzer (daïra de Béni Douala) reçoit l'appel d'une personne anonyme l'informant que son fils Amirouche a été enlevé et exigeant une rançon de 3 millions de DA contre sa remise en liberté. La victime M. Amirouche qui a un lien de parenté avec ses ravisseurs (A. Y.) et (O. M.) résidant à Tizi-Ouzou, a été enlevé à bord d'un véhicule de location et conduit vers la forêt de la localité d'Agouni Gueghrane, où il était retenu en otage. Son corps sans vie portant de traces de coups au niveau de la tête et de la poitrine causés par un objet tranchant et un bâton, a été retrouvé quelques jours plus tard au lieu-dit Assassif, dans cette même localité. Pour brouiller les pistes, les ravisseurs n'ont pas hésité à se rendre au domicile de leur victime pour «soutenir la famille» et ont même participé aux opérations de recherche et à une

marche de dénonciation organisées par les villageois dans l'espoir de retrouver le kidnappé. Lors du procès, l'accusé principal (A. Y.) a refusé «sans raison valable» d'être jugé, ce qui a poussé ses avocats à se retirer. Son co-accusé (O. M.) a reconnu quant à lui avoir appelé la famille de la victime le lendemain de son enlèvement (25 janvier 2014) «sous la menace de A. Y.», selon ses propos, pour exiger le versement d'une rançon de 3 millions de DA. Il a toutefois nié avoir commandité ou participé à l'enlèvement et à l'assassinat de Amirouche qui, selon le rapport du médecin légiste ayant pratiqué l'autopsie, aurait été tué le 28 janvier 2014. Le procureur général, qui a qualifié le crime commis contre la victime de «sauvage» et «sadique», en montrant des photos de la victime, dont le visage était méconnaissable à cause des violents coups portés sur cette partie de son corps, avait requis la peine capitale contre les deux accusés. Lors de la délibération, A. Y. et O. M., reconnus coupables d'«enlèvement dans le but d'obtenir d'une rançon» et d'«homicide volontaire avec préméditation», ont été condamnés à la peine capitale.

H. N.

Naufrage d'un sardinier aux Sablettes

Le 3^e corps sans vie d'un des marins portés disparus repêché

LE 3^e CORPS sans vie d'un des trois marins portés disparus, suite au naufrage d'un sardinier survenu dimanche au niveau de la plage des Sablettes (Baie d'Alger), été repêché, jeudi, une heure seulement après que le 2^e corps sans vie eut été repêché au niveau du même site, au large de la plage Sirène II relevant de la commune de Bordj El Kiffan, a indiqué à l'APS le chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile (PC) de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah. «L'opération de repêchage du 3^e corps sans vie du marin porté disparu s'est déroulée jeudi aux alentours de 17h05, au niveau de la plage Sirène II dans la commune de Bordj El Kiffan, à l'est d'Alger, une heure seulement après que le 2^e corps sans vie d'un marin porté disparu eut été retrouvé», a précisé le même responsable qui ajoute que la dépouille a été transférée vers la morgue du cimetière d'El-Alia. Pour rappel, le 1^{er} corps sans vie d'un des trois marins disparus avait été repêché lundi dernier, au niveau de la plage «Mazala» relevant de la commune de Mohammadia. Un navire a coulé

hier, dimanche, au niveau de la Baie d'Alger (les Sablettes), où 6 marins de l'équipage du navire (âgés entre 27 et 40 ans), dont le propriétaire, ont été secourus par les éléments de la Protection civile et des gardes-côtes. Une opération de recherche et de sauvetage de trois marins portés disparus suite au chavirement de leur embarcation au niveau de la baie d'Alger avait été déclenchée, le jour même, par une unité des gardes-côtes, avait indiqué le ministère de la Défense nationale.

Slim O.

Presse

Décès du journaliste de l'APS Djaddour Salah Eddine Kaddour

LE JOURNALISTE de la direction régionale Ouest de l'APS, Djaddour Salah Eddine Kaddour, est décédé, dans la nuit du jeudi à vendredi, à l'âge de 53 ans, des suites d'une longue maladie. Le défunt a exercé dans plusieurs rédactions avant de rejoindre, en 2004, le bureau d'Oran de l'Agence pour s'occuper notamment des secteurs de l'enseignement supérieur et culturel ainsi que du mouvement

associatif local. En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, ainsi que le directeur général de l'APS, Fakhreddine Beldi, et l'ensemble des journalistes et employés de l'Agence, présentent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt. Son enterrement a eu lieu hier au cimetière d'Aïn El Beïda (Oran).

APS

Le couscous du Maghreb classé Au patrimoine mondial de l'unesco



Loumis

Djalou@hotmail.com

Ancien ministre de l'Intérieur

Décès de Nouredine Yazid Zerhouni

■ L'ancien ministre de l'Intérieur, Nouredine Yazid Zerhouni, est décédé hier matin à l'hôpital militaire de Ain Naâdja, à l'âge de 83 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Par Nassim N.

Né en 1937 en Tunisie, le défunt avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale au sein de laquelle il est devenu membre actif avant d'intégrer le ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG) qui était le service de renseignement de l'ALN. En 1958, il dirige, au sein du Front de libération nationale, la création de la Direction de documentation et de recherches (DDR), puis il est nommé pour diriger les services de renseignement de l'ALN. Il devient responsable, dès l'indépendance du pays, des services opérationnels de la sécurité militaire. En 1961, il fait partie de la délégation algérienne aux Accords d'Evian en tant qu'expert militaire. Après l'indépendance, le défunt a occupé plusieurs postes dont celui de ministre de l'Intérieur de 1999 à 2010 et vice-Premier ministre dans le gouvernement dirigé par Ahmed Ouyahia. Le



Ph/D. R.

regretté Zerhouni a également été ambassadeur d'Algérie dans plusieurs pays, notamment à Washington, Mexico et Tokyo.

Le défunt sera inhumé aujourd'hui au cimetière d'El Alia à Alger.

N. N.

Tizi Ouzou

Arrestation d'un individu pour exercice de l'activité d'assureur sans autorisation

LES ÉLÉMENTS de la Brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou vient de mettre fin aux agissements d'un individu qui escroquait de paisibles citoyens en leur proposant de fausses assurances dans l'automobile, les voyages et l'immobilier. Selon les indications fournies par la cellule de communication du même corps de sécurité, c'est suite à «une enquête ouverte pour exercice de l'activité d'assureur sans autorisation des autorités habilitées par deux agences d'assurance, domici-

liées à Ouaguenoun et Makouda, les forces de police de la Brigade économique et financière ont pu identifier le gérant des deux agences concernées, âgé de 33 ans, originaire de Boghni». L'auteur activait dans le domaine des assurances sans agrément ni registre du commerce. Présenté au parquet de Tizirt, mercredi dernier, il a été mis en détention préventive pour exercice d'une activité réglementée sans autorisation des autorités habilitées et escroquerie.

Hamid M.